

ASSOCIATION SAINT- RAPHAEL

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14.06.2024 – Exercice 2023

1. Accueil, personnes présentes et excusées

La présidente, Mme Daniela POMMAZ, ouvre cette assemblée générale. Elle salue les personnes présentes, et relève la présence de :

M. Christian NANCHEN, chef du Service Cantonal de la Jeunesse
M. Marc ROSSIER, chef de service de l'Office de la Protection de l'Enfant
Mme France DE PREUX-MASSY, présidente de la Fondation St-Raphaël
M. Jean-Maurice FAVRE, vice-président de la Fondation St-Raphaël
M. Gérard MITTAZ, ancien membre du Comité de l'Association St-Raphaël
M. Alain REICHENBACH, représentant de la Fiduciaire FIDAG
Mme Annick RIAND-LEONE.

Les membres suivants du Comité de l'Association sont également présents dans la salle, à savoir : Mmes Anne-Catherine CORDONIER-TAVERNIER, Priska CORDONIER et Nadine REICHEN, ainsi que MM. Jacques VUIGNIER et Hubert GATTLEN.

Avant que d'entrer formellement dans cette Assemblée Générale, la présidente rappelle que, dernièrement, la famille de St-Raphaël a été endeuillée par la perte d'un ami, d'un collègue, d'une personnalité unanimement appréciée, ce en la personne de M. Olivier DUC. Son cœur s'en est allé battre ailleurs. Elle demande à l'Assemblée de se lever et d'observer une minute de silence à sa mémoire, tout en précisant qu'un hommage lui sera rendu plus tard dans le déroulement de notre rencontre.

La liste des personnes ayant annoncé leur absence est reproduite en annexe de l'original du procès-verbal.

La liste nominative des présents est également jointe à l'original du procès-verbal (69 personnes présentes, dont 57 membres de l'Association).

L'ordre du jour proposé aux membres lors de la convocation à la rencontre de ce jour était le suivant :

1. Accueil, personnes présentes et excusées
2. Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale
3. Allocution de la Présidente de l'Association
4. Message de la Direction de l'Institut
5. Présentation des comptes de l'exercice 2023
6. Rapport des vérificateurs
7. Décharge au Comité et aux personnes responsables de la gestion

8. Election du Comité de l'Association
9. Présentation des membres du Comité
10. Présentation d'un nouveau membre pour le Comité
11. Election du Président de l'Association
12. Reconduction du mandat de l'organe de révision
13. Jubilaires
14. Divers

Au vu des décisions importantes qui devront être prises au cours de cette Assemblée Générale, la présidente propose de remanier quelque peu cet ordre du jour. Certains points méritant en effet d'être travaillés séparément, voire dans un ordre différent, afin d'y ajouter un peu de clarté.

Elle propose donc ce suit :

1. Accueil, personnes présentes et excusées
2. Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale
3. Allocution de la Présidente de l'Association
4. Message de la Direction de l'Institut
5. Présentation des comptes de l'exercice 2023
6. Rapport des vérificateurs
7. Décharge au Comité et aux personnes responsables de la gestion
8. Démissions au sein du Comité
9. Reconduction du mandat des membres du Comité
10. Présentation de nouveaux membres pour le Comité
11. Election du Président de l'Association
12. Reconduction du mandat de l'organe de révision
13. Jubilaires
14. Divers

Soumis à l'approbation de l'Assemblée, cet ordre du jour modifié est accepté à l'unanimité.

Vu le caractère statuaire de cette Assemblée Générale 2024, Mme POMMAZ demande à MM. Philippe PETIGAS et Michel POMMAZ de fonctionner en qualité de scrutateurs. Ces derniers acceptent.

2. Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale (02.06.23)

Ledit procès-verbal a été mis en consultation sur le site internet de l'Association 15 jours avant la présente assemblée. Il n'en est donc pas donné lecture.

La Présidente soumet ce document à l'approbation de l'Assemblée. Aucune contestation n'étant soulevée, le procès-verbal de l'AG 2023 est approuvé tel que rédigé.

3. Allocution de la Présidente de l'Association

« Mesdames, Messieurs,

Outre son travail ordinaire de contrôle, le Comité a procédé durant cette année à la nomination de plusieurs chefs de secteur au sein de l'Institut. Il a également dû s'atteler à la recherche d'un nouveau directeur.

En effet, M. Patrice MABILLARD, ayant atteint l'âge de la retraite, a souhaité prendre un nouvel envol. Lors de son engagement, nous savions que celui-ci ne serait que temporaire. Durant cette période, il a effectué un excellent travail, avec patience, ténacité, humanité ; il a petit à petit rassemblé les forces de tout le personnel pour assurer un travail de qualité, améliorer ce qui devait l'être et développer de nouvelles façons d'agir, d'intervenir, et même de nouveaux services. Il a pris très à cœur la tâche de former son successeur afin de permettre à ce dernier de reprendre une institution en bonne santé.

Par ces quelques mots, je tiens à le remercier vivement pour tout ce qu'il a apporté à St-Raphaël. Il a toujours été présent lorsque le besoin d'une aide extérieure se faisait sentir, et s'est donc démontré ce que j'appelle un véritable ami.

M. MABILLARD a quitté sa fonction de directeur à la fin mars 2024. Il se trouve actuellement en voyage à moto au bout du monde, très à l'Est, et s'excuse de son absence aujourd'hui. Il m'a néanmoins chargé de transmettre toute son amitié au personnel de l'Institut, ainsi que toute sa sympathie aux collaborateurs du Centre de Préapprentissage et à la famille de M. Olivier DUC.

Dès lors, le Comité s'est donc engagé dans le processus de sélection et de nomination d'un nouveau directeur. Pour se faire, il s'est assuré les services de la société VICARIO SA, spécialisée dans la recherche de cadres pour les entreprises. VICARIO s'est donc chargé de collecter les candidatures, et de sélectionner les dossiers les plus pertinents. Tout au long du processus, et ainsi que nous le souhaitions, le Comité est resté maître de ses choix.

Au final, le Comité a décidé de nommer M. Philippe TARAMARCAZ au poste de directeur. Ce choix a été entériné par le chef du département, M. DARBELLAY.

M. TARAMARCAZ a donc pris ses fonctions le 1^{er} avril 2024. Il connaît particulièrement bien la maison pour y avoir effectué sa formation d'éducateur et ne l'avoir plus quittée depuis. Je te félicite, cher Philippe, et te souhaite beaucoup de réussite, beaucoup de plaisir et le moins de problèmes possible.

Merci de votre attention. »

4. Message de la Direction de l'Institut

M. Philippe TARAMARCAZ, Directeur de l'Institut, nous délivre le message suivant :

*« Chers membres de l'Association Saint-Raphaël,
Chers représentants et autorités du canton du Valais,
Chers collègues,*

C'est avec une grande fierté et une immense gratitude que je me présente devant vous aujourd'hui pour marquer une étape importante - mes 76 premiers jours à la direction de l'institution Saint-Raphaël qui tient une place si spéciale dans nos cœurs.

Pour débiter mon propos, je voudrais d'abord exprimer ma sincère reconnaissance à chacun d'entre vous. Merci pour votre confiance, votre soutien indéfectible et votre engagement continu envers l'Institut Saint-Raphaël. Vos efforts et votre dévouement sont la pierre angulaire de tout ce que nous accomplissons chaque jour dans notre grande maison. Mes remerciements vont en particulier vers les membres de nos deux comités, l'Association Saint-Raphaël présidée par Mme Daniela POMMAZ et la Fondation Saint-Raphaël présidée par Mme France DE PREUX-MASSY. Mais ils vont également à l'ensemble du personnel de l'institution pour leur travail exceptionnel réalisé auprès de nos charmants pensionnaires. Je profite également pour remercier tous nos partenaires, patrons d'entreprises, les directeurs d'école, les membres de notre association, le service cantonal de la Jeunesse, et j'en oublie certainement, sans qui nous ne pourrions prodiguer cette aide précieuse dont nos jeunes bénéficient au quotidien.

Ces 76 premiers jours aux commandes de l'institution auront été intenses et riches en émotions, ils m'auront permis d'appréhender une partie des défis qui m'attendent et qui nous attendent.

Après ces quelques jours d'observation - et quelques années d'expérience - je pense que certaines pistes d'améliorations s'imposent.

Le renforcement des capacités institutionnelles. Cela concerne plus particulièrement les moyens mis à disposition pour obtenir la création d'environnements adaptés pour accueillir nos pensionnaires qui amènent avec eux leurs lots de difficultés, mais également de capacités, de qualité et de ressources personnelles. Ce renforcement concernera également le recrutement de personnel qualifié et le maintien d'une offre régulière de formations, de possibilité pour le personnel de se perfectionner et de pouvoir appréhender plus sereinement les nouveaux défis qui se profilent. Le développement, le renforcement des collaborations centrées autour des besoins de l'enfant, que ce soit au niveau des familles, des services placeurs. Les relations avec les services de soins est également un point à développer et il faudra que notre positionnement, notre expertise soit reconnue au sein de ces entités qui nous confient ces jeunes gens.

Aux niveaux des infrastructures pour lequel je remercie le personnel de l'intendance qui fait un travail remarquable d'entretien de notre patrimoine, nous avons plusieurs projets importants qui se profilent et qui amélioreront très certainement vos conditions de travail et celles de nos pensionnaires.

La construction du FJT : Elle prend forme, le projet avance « gentiment » mais il avance. Nous nous rencontrons régulièrement et les prochaines échéances importantes de ce projet se profilent. 7 juillet 2024, présentation du devis général pour que celui-ci puisse être validé lors de la session du parlement en décembre 2024. Les travaux devraient donc débuter courant 2025. Ce bâtiment sera une première étape pour la suite des rénovations et mise à niveau des structures de l'institution.

Puis il s'agira d'entreprendre ensuite la rénovation du Centre de Préapprentissage dès la fin du chantier du Foyer. C'est également un grand chantier qui nous permettra de mettre le bâtiment aux normes et de permettre un accueil plus chaleureux et plus en adéquation avec la mixité. Actuellement nous sommes occupés à rénover l'ensemble des ateliers et l'ensemble des vitrages a déjà été rénové. Il s'agira de revisiter les activités proposées par les ateliers afin de mieux correspondre aux besoins des jeunes que nous accueillons aujourd'hui. Un état des lieux précis afin de chiffrer les investissements à faire est à bout touchant actuellement.

Nous devons ensuite nous concentrer sur les bâtiments de Champlan. Si ceux-ci ont été rénovés et isolés, nous devons encore rénover les toitures et certainement y installer un projet photovoltaïque. Pour le CPS il faudra également revisiter l'architecture interne du bâtiment afin de proposer une chambre par pensionnaire et répondre ainsi aux normes de l'Office Fédéral de la Justice. Ces travaux devront être entrepris assez rapidement.

L'AEMO a pris ses quartiers dans le bâtiment de la bibliothèque et les collaborateurs bénéficient d'un outil de travail adapté à leurs besoins. Je sais il manque encore une climatisation...

La colonie qui est devenue aujourd'hui « le Chalet » est également terminée et pourra - car nous avons un problème d'eau actuellement - accueillir nos pensionnaires et nos équipes avec tout le confort nécessaire pour passer des moments inoubliables.

Dernière amélioration, le site de Champlan est désormais relié au système d'évacuation des eaux usées et notre STEP a été désactivée et décontaminée.

Sur le terrain nous constatons tous que nous faisons face à des défis accrus, certaines situations accueillies sont complexes et nous devons réfléchir et réfléchissons déjà aux adaptations possibles et nécessaires auxquelles nous devons répondre très rapidement. Pour ce faire de nombreuses personnes investissent déjà sur ce que sera le Saint-Raphaël de demain aux travers de nombreux projets en cours ou en devenir.

Un groupe de réflexion établi les bases pour la mise en place d'une « ferme pédagogique ». Celle-ci permettra de répondre à des besoins particuliers de certains de nos pensionnaires. Cet espace, ouvert au public serait aménagé sur l'emplacement

de l'ancienne piscine. Il apportera un bénéfice certain pour l'accompagnement de nos jeunes et un outil supplémentaire déjà reconnu pour son efficacité qui sera proposé aux différents intervenants de toute l'institution.

En lien avec cette ferme pédagogique une réflexion avec le canton sur un groupe d'inclusion pour des jeunes en grosses difficultés au CPS est actuellement discutée et sera présenté à l'Office fédéral de la Justice qui viendra nous rencontrer en août prochain.

L'utilisation de renforts éducatifs qui suivent des jeunes avec des difficultés particulières qui nécessitent un accompagnement individuel et que je profite de remercier car leur intégration, leurs tâches n'ont pas été simples à intégrer et demande encore une réflexion plus approfondie dans leur mise en œuvre si nous devons encore en avoir besoin. Ces renforts éducatifs ont notamment permis la mise en place d'outil de groupe tel que Café psy ou encore des soins personnalisés à la personne tel que massage.

Nous avons testé sur deux sites un nouveau concept d'admission, une nouvelle façon d'accueillir nos pensionnaires qui nous donne de meilleurs critères quant à l'acceptation ou non de certaines situations. Bien sûr, tout n'est pas si simple, mais ce changement a déjà sensiblement augmenté la durée moyenne des placements dans ces deux structures et maximise également la chance pour tout un chacun de réaliser notre programme pédagogique dans les meilleures conditions.

La Phase de progression adaptée du CPA est également en cours de réalisation, nous posons les premières pierres d'un système d'accueil adaptés et adaptables à certaines difficultés rencontrés par certains de nos pensionnaires.

Au niveau de l'AEMO, la prise en charge intensive a été également mise sur pied pour répondre à des situations urgentes et nécessitant une prise en charge soutenue pour aider et palier aux difficultés de certaines familles. Un projet visant une intervention précoce est également à l'étude en partenariat avec l'enseignement spécialisé et devrait débiter avec une situation pilote dès la rentrée 2024.

Il y a encore le programme Structuo qui est actuellement en développement pour correspondre au fonctionnement de l'AEMO et qui fera encore l'objet de nombreuses améliorations qui seront mise à votre disposition pour faciliter votre quotidien (actuellement la gestion du procès-verbal est en cours de test au CPM).

Il y aussi le programme Gouvernail qui sera présenté au personnel lors que notre prochain colloque général. Il s'agit d'un instrument qui nous apportera un panel d'activité et d'outils étoffés pour apporter à nos pensionnaires les moyens de grandir et d'intégrer le monde des adultes.

Je passe rapidement sur la protection des données et la cyber protection qui sont des projets qui vont certainement impacter votre travail administratif de tous les jours mais je ferais le nécessaire pour que cela reste dans des proportions acceptables. Le collège de direction est déjà dans une phase test d'apprentissage à la cyber protection. Mais je ne vous en dirai pas plus...

Comme vous le constatez, ce ne sont pas les défis qui manquent et dans une structure comme la nôtre qui est en perpétuel changement, il est important de les reconnaître et de réfléchir sur la manière dont nous les aborderont.

Tous ces projets que nous réalisons, que vous réalisez, et qui nous demande des ajustements et des adaptations constantes doivent faire une belle place à la prise d'initiative et à une grande flexibilité de votre part. Bien que ce ne soit pas toujours évident, vous nous avez démontré une capacité admirable à vous adapter et à rester unis dans l'adversité.

Avec des ambitions élevées viennent des besoins accrus en ressources. C'est là mon travail, celui du collège de direction et de nos comités de faire en sorte de vous donner les moyens de nos ambitions. C'est un défi constant, mais nous parvenons régulièrement à trouver des solutions pour maximiser notre impact avec les moyens disponibles.

Pour y arriver il faut également assurer une communication fluide et efficace. Dans une organisation diversifiée comme la nôtre, c'est une tâche complexe. Nous avons travaillé dur pour améliorer nos systèmes de communication et garantir que chaque membre de notre institution se sente informé, impliqué et valorisé. Il y a encore beaucoup de travail à tous les niveaux pour le garantir.

En conclusion, ces 76 premiers jours n'ont été qu'un début. Je suis convaincu que, grâce à notre engagement collectif, nous pouvons surmonter tous les défis et continuer à faire faire évoluer notre institution.

Merci de votre attention, de votre soutien et de votre engagement à faire de cette association un lieu de croissance, d'apprentissage reconnu pour la qualité de son action. »

5. Présentation des comptes de l'exercice 2023

M. Gilbert JACQUEMETTAZ donne lecture des comptes de l'exercice 2023 de l'Association Saint-Raphaël.

Compte d'exploitation 2023 de l'Association :

Les **charges** s'élèvent à **CHF 25'284.05.**

Les **produits** se montent à **CHF 30'560.25.**

Le **bénéfice de l'exercice** est ainsi de **CHF 5'276.20.**

Compte « Fonds de donation » :

Le solde du compte Fonds de donation au 1^{er} janvier 2023 était de CHF 1'381'097.66.

Après comptabilisation du bénéfice de l'exercice 2023, et de la participation de l'Association à la couverture du coût des journées valaisannes de l'exercice 2021, d'un montant de CHF 40'125.28, le solde de ce fonds de donation se monte au 31 décembre 2023 à **CHF 1'346'248.58**.

Bilan consolidé de l'Association et de l'Institut :

Le total du bilan consolidé est de **CHF 4'952'744.—** (chiffres arrondis, sans les centimes).

La fortune de l'Association au 31 décembre 2023 se monte à **CHF 1'841'987.—** (chiffres arrondis, sans les centimes), dont **CHF 163'814.—** relatifs à des fonds affectés.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

M. Alain REICHENBACH, représentant la fiduciaire FIDAG SA, donne lecture du rapport de vérification des comptes 2023.

M. REICHENBACH conclut son intervention en mentionnant le fait que, suite à ce contrôle, la Fiduciaire n'a pas rencontré d'éléments lui permettant de conclure que les comptes annuels n'étaient pas conformes à la loi et aux statuts. Il propose à l'Assemblée d'accepter les comptes tels que présentés.

7. Décharge au Comité et aux personnes responsables de la gestion

Mme POMMAZ soumet donc les comptes à l'approbation de l'Assemblée. Cette dernière les accepte à l'unanimité.

8. Démissions au sein du Comité

Mme POMMAZ informe l'Assemblée que quelques changements au sein du Comité se sont profilés il y a quelques mois.

Ainsi, notre secrétaire, Mme Priska CORDONIER, nous a informé de sa démission pour des raisons personnelles. Depuis de nombreuses années, elle assistait la présidente avec beaucoup d'humanité et d'amitié. Loyale, droite et honnête, elle a été un apport considérable pour le Comité par ses raisonnements, son analyse, son bon sens inné et sa franchise. Elle est une personne pleine de ressources, que le Comité remercie vivement pour tout ce qu'elle a donné et fait pour St-Raphaël.

Mme CORDONIER prend alors la parole. Elle a considéré son passage au Comité de l'Association St-Raphaël comme un cadeau.

La présidente informe ensuite l'Assemblée qu'elle-même a décidé de ne pas se représenter au poste de présidente :

« Après 25 années à la présidence de St-Raphaël j'ai également décidé de passer le témoin.

Ces 25 années sont passées si rapidement que je peine à croire qu'il y a autant de temps. Cela signifie que ce temps a été riche de plaisir, d'enseignements divers, de défis, de réflexions, d'analyse, de rencontres et de quantités de décisions et de combats pour défendre la mission qui nous engage tous auprès de notre jeunesse, cabossée et victime de mauvais traitements de toutes sortes et aussi de ce non-respect d'être enfant, jeune, donc en plein développement, et non pas des adultes en miniatures, dont l'adulte dispose selon ses intérêts notamment.

J'ai aussi découvert votre travail d'éducateur, une profession difficile car au cœur de l'humain et qui nécessite des compétences intellectuelles, de la créativité, beaucoup de force physique et mentale, une profession que j'ai régulièrement défendue, car, comme beaucoup de ces professions au cœur de l'humain, elles sont vraiment trop peu considérées par ceux qui ne les connaissent pas ou de loin.

Merci à vous tous, éducateurs et éducatrices, enseignants et enseignantes, cuisiniers et cuisinières, personnel de maison, veilleurs et veilleuses, responsable de l'entretien des immeubles, secrétaires, stagiaires et toutes les petites mains précieuses, pour votre accueil, votre collaboration et la confiance que vous m'avez témoignée durant ces 25 années.

Um merci particulier aux entreprises qui forment nos jeunes et sont des partenaires essentiels pour l'avenir des jeunes.

Merci aux autorités cantonales et fédérales, au service de la jeunesse, particulièrement à M. Christian NANCHEN, qui m'ont toujours soutenue, ainsi que le Comité, pour la réalisation de la mission de St-Raphaël.

Grand merci également tous nos membres, nos donateurs et amis, à tous nos partenaires, à la Loterie Romande, au Kiwanis-Club de Sion, à l'entreprise Biner & Bitschnau SA, à l'assurance Helvetia et à la Fondation St-Raphaël pour leur soutien financier. Ce soutien nous permet d'offrir, à nos jeunes, de belles expériences (sortie, voyages, camps etc..).

J'ai pu effectuer grâce à vous tous un magnifique travail et je vous en suis très reconnaissante. »

M. Jacques VUIGNIER, vice-président, prend alors la parole :

« Bonjour à toutes et tous,

Il y a 25 ans, suite à la démission de M. Michel LATHION, le Comité de l'Association faisait appel à Daniela POMMAZ pour reprendre les rênes de l'Association.

Qui aurait pensé que Daniela serait encore avec nous 25 ans après sa nomination un jour de mai 1999 ?

Daniela a, dès les premiers jours, accepté de relever sans hésitation le défi de présider aux destinées de l'Association. Cet engagement lui allait comme un gant. Intéressée par les problèmes liés à la problématique des jeunes en difficultés, elle a pris à bras le corps son mandat de présidente.

Par ailleurs, St-Raphaël, ce n'est pas seulement des jeunes, mais c'est aussi faire en sorte que la marche globale de l'Institut fonctionne. Tenir compte des budgets, du bien-être du personnel, avoir de bonnes relations avec le directeur et l'administrateur, il faut des qualités de négociatrices, et ça, Daniela savait le faire.

Participer à ce Comité que tu as dirigé avec compétence et brio a été agréable pour tes collègues du Comité, même si parfois les discussions ont été intenses, cela s'est toujours fait dans une bonne atmosphère. De plus, cette fonction de présidente est une activité bénévole, il faut le répéter, ce qui t'honore chère Daniela.

Lors du départ de M. Christian BADER, tu as trouvé la perle qu'il fallait pour assurer la transition en la personne de M. Patrice MABILLARD qui, depuis quelques jours, a définitivement passé la main au nouveau directeur, M. Philippe TARAMARCAZ. Ces derniers jours, tu as pris beaucoup de temps pour que cette transition se passe de la meilleure manière possible.

L'équipe de direction a été mise en place, le staff de St-Raphaël est en place également. L'Institut est une valeur sûre dans le domaine de la prise en charge d'enfants en difficultés et une référence non seulement sur le plan valaisan mais également sur le plan suisse.

Au nom de la Direction, de tous les collaborateurs de l'Institut, du Comité et des membres de cette Assemblée, nous te disons un immense merci pour tout ce que tu as apporté à St-Raphaël.

Nous te souhaitons plein succès dans activités futures et espérons te revoir encore longtemps de nos prochaines rencontres annuelles.

Merci beaucoup Daniela ! »

Un petit présent et un bouquet de fleurs sont remis à chacune des démissionnaires en guise de remerciements, sous les applaudissements de l'Assemblée.

9. Reconduction du mandat des membres du Comité

Les autres membres sortants du Comité remettent leur mandat à disposition, à savoir :

M. Jacques VUIGNIER, actuel vice-président
Mme Anne-Catherine CORDONIER-TAVERNIER
Mme Nadine REICHEN
M. Hubert GATTLEN

Soumis au vote de l'Assemblée par la présidente, ces personnes sont reconduites dans leur fonction par acclamation.

10. Présentation de nouveaux membres pour le Comité

Mme POMMAZ nous présente la candidature de M. Philippe HATT. Ce dernier ne peut malheureusement pas être présent ce jour, suite à des soucis de santé. Cependant la présidente a eu le plaisir de le rencontrer et de faire sa connaissance.

Marié et père de trois jeunes adultes, il est né le 11 avril 1959 et est actuellement domicilié à Ardon. Il possède une grande expérience dans le domaine technologique et travaille actuellement en qualité de délégué cantonal aux questions informatiques. Il a travaillé comme chef du service cantonal de l'informatique en Valais et également à la Confédération, dans la section Infocentre de la Chancellerie fédérale.

Il est actuellement président de l'Association Pars Pas, société dans laquelle il est également très actif au niveau opérationnel.

Il dispose d'un master en médiation générale.

La présidente soumet donc cette candidature à l'approbation de l'Assemblée, qui y donne suite par acclamation.

Mme Anne-Catherine CORDONIER-TAVERNIER nous présente la candidature de Mme Annick RIAND LEONE.

Mariée et maman de deux jeunes enfants de 9 et 14 ans, elle est née le 1^{er} mars 1977. Originnaire d'Ayent, elle est actuellement domiciliée à Bramois.

A côté de son rôle de mère au foyer, elle fonctionne en qualité d'indépendante comme psychologue conseillère en orientation et gestion de carrière. Elle travaille avec des personnes de tout âge à la recherche de leur future voie professionnelle. Durant son parcours professionnel, elle a travaillé en orientation et réadaptation pour l'Office AI du canton du Valais. Elle a également œuvré en tant que formatrice en technique de recherche d'emploi ainsi que pour le brevet fédéral des assistants en tourisme.

La présidente soumet donc cette candidature à l'approbation de l'Assemblée, qui y donne suite par acclamation.

Mme POMMAZ nous présente enfin la candidature de M. Didier MATHIER. Approché tardivement, et ayant déjà des engagements professionnels ce jour, il a dû malheureusement s'excuser pour ce soir.

Né le 27 juillet 1971, père de deux jeunes garçons adultes, il est actuellement domicilié à Sierre.

Titulaire d'un brevet fédéral en assurances sociales, il est depuis 2009 le président et CEO de la société MD Consult SA à Sierre, entreprise occupant une quinzaine de personnes.

Sa connaissance du domaine des assurances en fait un profil très intéressant pour rejoindre notre Comité.

La présidente soumet donc cette candidature à l'approbation de l'Assemblée, qui y donne suite par acclamation.

11. Election du président de l'Association

Mme POMMAZ propose à l'Assemblée d'élire à cette fonction M. Jacques VUIGNIER, qui a fait acte de candidature.

Ce dernier n'est plus à présenter. Il a été nommé au Comité de l'Association en 1997 et fonctionne en qualité de vice-président depuis de longues années.

Né le 23 juillet 1948, originaire de Grimisuat, il est actuellement domicilié à Martigny. M. VUIGNIER a par ailleurs débuté sa carrière professionnelle avec un poste d'enseignant spécialisé à l'Institut.

La présidente soumet donc cette candidature à l'approbation de l'Assemblée, qui y donne suite par acclamation.

M. VUIGNIER prend alors la parole pour remercier l'Assemblée de la confiance témoignée.

Il tient également à préciser les points suivants :

Selon les statuts de l'Association, la nomination du président est du ressort de l'Assemblée Générale (art. 8 des statuts). Il est par contre de la compétence du Comité de nommer un vice-président et un secrétaire (art. 10 des statuts).

M. VUIGNIER informe donc l'Assemblée que Mme Annick RIANDE LEONE a accepté de prendre le poste de secrétaire du Comité, et que Mme Nadine REICHEN prendra celui de vice-présidente.

Il rappelle également que l'Association est engagée vis-à-vis des tiers par la signature collective de son président, ou à défaut de son vice-président, et de celle du secrétaire du Comité (art. 14 des statuts).

Suite à ces diverses nominations, et pour les besoins du procès-verbal, la composition du Comité ressortant de la présente Assemblée Générale est la suivante :

Président :	M. Jacques VUIGNIER
Vice-présidente :	Mme Nadine REICHEN
Secrétaire :	Mme Annick RIANDE LEONE
Membres :	Mme Anne-Catherine CORDONIER-TAVERNIER M. Hubert GATTLEN M. Philippe HATT M. Didier MATHIER
Membre avec voix consultative :	M. Philippe TARAMARCAZ

12. Reconduction du mandat de l'organe de révision

Mme POMMAZ propose à l'Assemblée de reconduire le mandat d'organe de révision de la Fiduciaire FIDAG SA.

Cette dernière fonctionne depuis de nombreuses années dans ce rôle, tout en donnant entière satisfaction. Elle connaît bien notre Institution et peut en tout temps soutenir et conseiller la direction.

La présidente soumet cette proposition à l'Assemblée qui l'accepte à l'unanimité.

13. Jubilaires

Les personnes suivantes se voient récompensées pour leur jubilé, à savoir :

Pour 30 ans d'activité :

- M. Olivier DUC
Olivier étant décédé au début du mois de juin, M. TARAMARCAZ lui rend un vibrant hommage.

Pour 25 ans d'activité :

- Mme Daniela POMMAZ (présidente de l'Association)

Pour 20 ans d'activité :

- M. Jean-Jacques HOFER (enseignant)
- M. Raphaël DORSAZ (éducateur)

Pour 10 ans d'activité :

- Mme Anne-Catherine CORDONIER-TAVERNIER (membre du Comité)
- Mme Priska CORDONIER (membre du Comité)
- Mme Ludivine ENGGIST (éducatrice)
- M. Jean-Christian RARD (cuisinier)

14. Divers

Mme Priska CORDONIER prend la parole et propose que Mme Daniela POMMAZ soit nommée membre d'honneur de l'Association. M. Jacques VUIGNIER précise que le nouveau Comité en place en a déjà discuté. Cette discussion a malheureusement eu lieu alors que la convocation à la présente Assemblée avait déjà été envoyée. La nomination d'un membre d'honneur est un point suffisamment important pour figurer sous un point séparé de l'ordre du jour. Ce point figurera donc officiellement à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune proposition n'émanant de l'Assemblée et la parole n'étant plus demandée, la Présidente clôt l'assemblée.

Elle invite les personnes présentes à assister à la cérémonie de remise du prix Kiwanis et du prix Entreprise aux jeunes méritants de l'Institut.

Sion, le 14 juin 2024

Le rapporteur :
Gilbert Jacquemettaz



Annexes à l'original : Liste des présences
 Liste des excusés